

La Microkiné

Partenaire du mieux-être des salariés ... et de l'entreprise



Olivier BARBEROT

04.78.38.86.93

82 Cours Gambetta, 69007 LYON

barberot.phenix@gmail.com

kine-lyon-phenix.fr/entreprise

DOUCE et FACILE A METTRE EN OEUVRE :

Le salarié reste habillé,
une salle calme et c'est tout!
Technique manuelle
douce et non invasive.

RAPIDE, DURABLE:

Séance de 30 à 45
minutes

CADRE :

Technique manuelle
de bien-être en
santé humaine,

EFFICACE :

Une aide pour l'état de santé,
du bien-être physique
et psychique des salariés.
Gestion du stress, douleurs,
TMS, sommeil, nervosité ...

TARIFS :

½ journée :

450€

Journée :

800€

AMELIORATIONS
ressenties selon les
plaintes des salariés * :

BIEN-ÊTRE : +14 à +20%

STRESS : -15 à -37%

TMS : -33 à -50%

RACHIALGIES : -29 à -36%

SOMMEIL : +37% à +51%

GENES CORPORELLES : -21 à -38%

MIGRAINES : -26% à -46%

OLIVIER BARBEROT

MICROKINÉ CERTIFIÉ, MEMBRE DE L'ASSOCIATION MICROKINÉFRANCE



MON PARCOURS :

Kinésithérapeute depuis 2007 je pratique essentiellement au cabinet.
Ma formation en Micro m'a permis de varier considérablement l'aide apportée à mes patients.

MON EXPÉRIENCE EN CABINET ET EN ENTREPRISE :

- Praticien en cabinet libéral de 2007 à ce jour (collaborateur puis associé-gérant)
- Formation et certification en Microkiné de 2009 à 2012
- Intégration de l'équipe KinéLoire entre 2015 et 2019 : interventions sur sites pour former les salariés à la prévention des TMS (COLAS, EIFFAGE, SOGAL, TIPIAK, U logistique)

LA DÉMARCHE :

- Je consulte toujours en cabinet. Mes patients évoquent souvent la sphère professionnelle (TMS, douleurs, stress, difficultés de concentration, nervosité etc).
- La démarche de consulter un praticien en libéral n'est pas toujours facile / possible. Certains mettent beaucoup de temps pour venir, et des troubles peuvent s'installer.

INTÉRÊTS D'UNE ACTION AU SEIN DE L'ENTREPRISE CÔTÉ SALARIÉS :

- Le bien-être au travail n'est pas acquis, il se construit.
- Reconnaissance des bienfaits sur leur état physique et psychique.
- Consulter en cabinet libéral prend du temps.
- Attente des salariés de la prise en compte de la Qualité de Vie au Travail .
- Facilite l'accès au soin des salariés,

UNE MEILLEURE GESTION DE LEURS

DIFFICULTÉS PAR LES SALARIÉS

EST UN PLUS POUR

L'ENTREPRISE

INTÉRÊTS D'UNE ACTION AU SEIN DE L'ENTREPRISE CÔTÉ ENTREPRISE :

- La prise en compte de la QVCT et de la prévention des TMS et des RPS est source de réduction des ITT.
- Amélioration des relations salariés - entreprise
- Amélioration de l'image de l'entreprise.
- Faible impact sur la productivité

MA PROPOSITION :

LA MICROKINÉ VIENT À L'ENTREPRISE

Je vous propose d'apporter la Micro directement dans l'entreprise

Je n'ai besoin que d'une pièce au calme pour installer ma table de soin.